

Résumé

Séance du conseil du 1^{er} juin 2020

Correspondance, dépôt et information

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du vendredi 29 mai 2020, une copie de tous les projets de règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance à l'exception des avis de motion de règlements qui seront soumis à une consultation publique conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

De plus, le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne qu'il déposera sur le site Internet municipal dans les 24 heures suivant cette séance tous les documents relatifs aux états financiers 2019 afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et formuler au besoin des commentaires au conseil dans les 15 jours suivant leur publication.

L'adresse du site Internet est www.lac-beauport.quebec .

L'adresse pour commentaires au conseil est conseil@lacbeauport.net

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de mai 2020 totalisant une somme de 349 663,00 \$

Adoption

- Abolition de deux postes - Services des loisirs et des travaux publics

Autorisation

- Réaménagements budgétaires - juin 2020 (réduction des dépenses de 523 000 \$)
- Demande de subvention - Restauration de la chapelle Saint-James
- Plan de réouverture - Bibliothèque l'Écrin
- Reprise des activités du Club de canoë-kayak Lac-Beauport
- Reprise des activités - Camp de jour du Saisonnier
- Plan de réouverture - Club nautique municipal

Autorisation de dépenses

- Remplacement de deux serveurs informatiques
- Changement des postes informatiques individuels
- Aménagement et mise aux normes des ronds de virée
- Construction d'un ponceau au 23, chemin du Chalumeau

Autorisation de mandat

- Commission d'accès à l'information (CAI) plainte de M. Michel Mailhot c. Municipalité de Lac-Beauport dossier No 1022400-J
- Aménagement de trois ronds de virée
- Réfection des chaussées locales 2020
- Services professionnels pour la surveillance des travaux à la Municipalité
- Services professionnels pour le contrôle de la qualité 2020

Autorisation de paiement

- Service juridique - Conformité Commission municipale du Québec (CMQ) - Condos sur le golf

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Permis de coupe d'arbres au parc des Sentiers-du-Moulin

Dépôt

- Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe 2019

Dérogation mineure

- 2020-20004 - chemin des Épinettes, chemin de la Cornière, chemin du Boisé

Engagement et ressources humaines

- Personnel étudiant saisonnier - saison estivale 2020 - Club nautique

Règlements généraux

- 1) Avis de motion : aucun
- 2) Adoption : aucune

Règlements d'urbanisme

- 1) Avis de motion :
 - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation mixte (M) dans le secteur du boulevard du Lac
 - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-102
 - Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 aux fins d'ajuster les limites de la zone CM-101.1
 - Règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation résidentielle (R)
 - Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin d'ajuster les normes d'implantation pour l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-105.1)
 - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme n° 09-192 afin d'agrandir le territoire du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 et d'y apporter des ajustements normatifs
 - Règlement de concordance modifiant le Règlement de lotissement n° 09-194 concernant la modification du programme particulier d'urbanisme (PPU) des zones HU-203 et HU-203.1
 - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin d'ajuster les normes d'aménagement en lien avec la modification du PPU et le déplacement de la zone d'aménagement différé (ZAD-601)
- 2) 1^{er} projet : aucun
- 3) 2^e projet : aucun
- 4) Adoptions :
 - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien
 - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3
 - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3
 - Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M)

- Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)